L'HÔTEL DE MARIE D'ANJOU, REINE DE FRANCE D'APRÈS LES COMPTES DE SON HÔTEL (1422-1427)

PAR Agnès POUILLON

INTRODUCTION

MARIE D'ANJOU ET CHARLES VII JUSQU'EN 1422

Née le 14 octobre 1404, fille de Louis II d'Anjou et de Yolande d'Aragon, Marie d'Anjou fut fiancée le 18 octobre 1413 à Charles, comte de Ponthieu. Le comte et la comtesse de Ponthieu vécurent à la cour d'Angers et Saumur pendant deux ans, tandis que la France était déchirée par la lutte entre Armagnacs et Bourguignons depuis 1407. En avril 1417, ils résidaient auprès d'Isabeau de Bavière à Vincennes, quand Charles devint dauphin. L'invasion de Paris par les Bourguignons, le 29 mai 1418, chassa le dauphin régent que Marie rejoindra le 13 octobre 1418 à Saumur. Alors commença la vie itinérante du dauphin et de son épouse dans un royaume livré aux Anglais, depuis le traité de Troyes du 20 mai 1420.

CHAPITRE PREMIER

LA COUR DE MARIE D'ANJOU

La compagnie de la reine. — La reine est entourée d'une compagnie d'honneur formée de dames (Jeanne d'Orléans, Catherine de Tonnerre, Perrette de la Roche-Guyon), de demoiselles (Jeanne du Mesnil et Eléonore de Lapau), d'écuyers (Charles et Guyot de la Roche), d'un enfant (Hetre).

Les maîtres d'hôtel. — Les maîtres d'hôtel, Nicolas Ribot, Jacques Trousseau, Henri de Lisac, Jean de Gamaches, Guy de Moy, devaient assurer la bonne marche de tout l'hôtel.

La chapelle. — La chapelle de la reine comprenait des chapelains pour assurer l'office divin, un confesseur, Jean Raffenel, et un aumônier, Guichard des Bordes, chargé de la distribution des aumônes.

Les six offices. — A la panneterie revenait le soin de fournir le pain et les pâtisseries légères : gauffres, « oublies ». Échançons, garde-huches, barilliers s'occupaient des vins, Jean et Henri de La Chesnaye des fruits et des fournitures de cire et chandelle. Dans la cuisine, queux, écuyers, hâteurs, sauciers, enfants de cuisine s'activaient. Plats et écuelles étaient en étain, frappés aux armes de la reine. L'écuyer d'écurie, Hanz de Framberguet, s'occupait des chevaux. A l'écurie était rattaché le service de la poste. Les officiers de la fourrière préparaient les appartements de la reine et de ses hôtes et avaient soin des tapisseries.

La cour. — A la cour se trouvaient encore un médecin, un tailleur et un fourreur de robes, des huissiers de salle, le secrétaire de la reine, Guillaume Goyet ou Pierre Garnier, et Carré, le chauffe-cire. Il faut ajouter les officiers au service du dauphin ou au service des dames d'honneur.

Les déplacements. — La cour de Marie d'Anjou se déplaçait de Bourges à Poitiers et de Poitiers à Bourges, indépendamment de la cour du roi, et vivait des ressources offertes par le pays.

CHAPITRE II

L'ADMINISTRATION DE L'HÔTEL

La comptabilité. — Les dépenses des six offices étaient comptées tous les jours, et au début de chaque mois pour le mois précédent. Chaque office avait deux ou trois clercs à son service. La chambre avait une comptabilité à part. La reine recevait ce qui lui était dû des mains du maître de la chambre aux deniers.

La chambre aux deniers. — La chambre aux deniers était la caisse de l'hôtel. Le maître, Guillaume Le Baudreyer, nommé par lettres du roi, pouvait seul effectuer les payements sous la surveillance du contrôleur Philippe Berthier. Un premier secrétaire et trois clercs complétaient le personnel de la chambre aux deniers dont l'activité transparaît à travers les fournitures d'encre, papier, parchemin reçues tous les six mois.

Le mouvement des fonds. — L'ordonnancement des dépenses appartenait au roi, aux maîtres d'hôtel, aux chefs d'office. Il ne semble pas que la reine, recevant une pension fixe, ait eu ce droit.

Lors du payement, tout officier ou fournisseur devait signer un reçu, une quittance. Toute opération comptable était inscrite dans le contrôle, contra-rotulum. Les « écroues » semblent représenter la comptabilité de chaque office.

Les dettes restaient à la charge du maître de la chambre aux deniers. En cas de non-payement, les parties lésées pouvaient s'adresser à la Chambre des comptes.

CHAPITRE III

LES BESOINS DE L'HÔTEL. LES RECETTES

Les besoins de l'hôtel. — La dépense moyenne d'un des six offices s'élevait à 84 l. 17 s. 2 d. p. par jour. Les dépenses personnelles de la reine sont faibles. Par contre, les sommes que demandait l'administration de la chambre aux deniers sont plus élevées, atteignant 2 935 l. p.

Les recettes. — Aucune recette en nature n'est mentionnée. Les revenus domaniaux de Marie d'Anjou ne contribuent à alimenter la caisse de l'hôtel que pour 411 l. p. Les deniers provenaient des finances extraordinaires, le roi allouant par lettres patentes des sommes à recevoir des receveurs des finances ou des aides. Ceux-ci les versaient comptant, ou les assignaient sur les recettes des grenetiers, des maîtres des monnaies ou des receveurs particuliers des aides. Le recouvrement restait à la charge de Guillaume Le Baudreyer.

Le dauphin. — Le dauphin naquit le 3 juillet 1423. Dès le 1er septembre, son hôtel est constitué. Jacques Trousseau, maître d'hôtel de la reine, est nommé gouverneur du dauphin et chargé de tenir le compte de ses dépenses, ce qu'il fit jusqu'au 31 juillet 1425. Il recevait les sommes nécessaires du maître de la chambre aux deniers de la reine. Le roi avait pris une mesure spéciale lui allouant 300 l. t. par mois.

La balance des recettes et des dépenses. — Les dépenses excèdent les recettes sauf aux termes de Noël 1423 et Saint-Jean 1426. Il faut y ajouter les listes de dettes reportées d'un compte sur l'autre. La gestion de Guillaume Le Baudreyer, le jour de sa démission, le 11 mars 1427 (n. st.), comportait un passif de 4.960 l. p.

INTRODUCTION À L'ÉDITION ET ÉDITION

Structure du compte. — Un compte porte sur six mois. Il comprend trois parties : les recettes, les dépenses, les dettes. Les dépenses sont subdivisées en différents chapitres.

Conservation du registre. — Le registre KK 56 conservé dans les locaux de la Chambre des comptes à Bourges, puis à Paris, échappé aux opérations du Bureau de triage des titres sous la Révolution, fut versé en l'an v aux Archives nationales et placé dans la série factice des Monuments historiques, la série K.

ÉDITION INTÉGRALE du registre KK 56 des Archives nationales. Index nominum et locorum.

PIÈCES ANNEXES

État des officiers de l'hôtel de Marie d'Anjou en 1452 et de 1455 à 1463. Dons de Charles VII à son égard et confirmation de son douaire par Louis XI. Mandements et lettre de la reine.